

Question orale de Caroline Cassart, Députée,
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant
**Budget de réfection de la liaison Tihange-Strée-Tinlot:
état des lieux**

Monsieur le Ministre,

Lors d'une précédente commission, à la question de savoir si un budget de réfection des voiries déjà construites sera débloqué pour les phases 1 et 2, vous m'aviez répondu par la négative en affirmant qu'aucune dégradation du revêtement n'a été signalée par les services de la Direction des routes de Liège.

Je vous avoue être assez perplexe sur ce dernier point. En effet, en 2018, le SPW a indiqué que des éboulements de pierres importants avaient été constatés sur la route à cause de la colline creusée de manière trop abrupte. Afin de remédier temporairement à ces désagréments, des gabions ont été installés au bord de la voirie mais cela n'étant pas suffisant pour garantir la sécurité des automobilistes, les experts du SPW ont établi une série de travaux à mener. Parmi ceux-ci, la correction de la pente des talus et le renforcement de l'assise de la route.

Monsieur le Ministre, je me permets donc de réitérer ma question. Un budget de réfection visant à corriger la pente des talus et à renforcer l'assise de la route a-t-il été débloqué? Dans la négative, qu'allez-vous entreprendre pour répondre aux constatations du SPW?

Je vous remercie.

Question orale de Caroline Cassart, Députée,
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant
**Nouveau permis et expropriations:
état des lieux de la liaison Tihange-Strée-Tinlot**

Monsieur le Ministre,

Si le Covid a bousculé nos vies et nos habitudes, il y en a une qui fait de la résistance: l'absence d'avancement de la liaison Tihange-Strée-Tinlot.

Le chantier, actuellement bloqué en phase 3, nécessite des expropriations afin de se poursuivre. Cela fait de nombreux mois que celles-ci doivent se conclure mais, à l'heure actuelle, il n'y a toujours pas d'avancée. Selon vos dires, plusieurs courriers émanant de votre administration ont été envoyés au Comité d'Acquisition demandant d'avancer sur le dossier des expropriations et sollicitant la fourniture d'un planning prévisionnel de leurs travaux. Les demandes étant restées sans réponse, vous m'avez indiqué lors d'une précédente commission qu'un rappel allait être envoyé au comité d'acquisition. Monsieur le Ministre, très concrètement, quel est l'état des lieux ? Avez-vous reçu une réponse et, dans l'affirmative, pouvez-vous me la communiquer et me communiquer le planning? A défaut, et vu l'absence de réaction du Comité d'Acquisition, quel(s) levier(s) pouvez-vous actionner?

De plus, nous avons également appris il y a plusieurs mois que le permis datant de 2012 et concernant l'ensemble de la liaison est périmé et malheureusement plus prolongeable. Vous aviez également indiqué au début de l'été qu'une nouvelle demande allait être introduite. Monsieur le Ministre, la nouvelle demande est-elle déposée?

Je vous remercie.

La réponse du Ministre :

Je comprends votre impatience pour ce dossier qui vous tient à cœur et ne cesse de connaître des déboires. Je déplore en effet comme vous que les expropriations trainant en longueur n'ont pas permis de démarrer les travaux de la phase 3 et la nécessité d'un nouveau permis est de nouveau un contretemps

Je prends aussi bien note de votre assiduité sur ladite liaison en matière d'infrastructure mais il ne faut pas confondre vitesse et précipitation. Pour répondre à votre première question concernant la dégradation des revêtements des tronçons de la phase 1 ainsi que des talus non correctement réalisés. Je précise tout d'abord suite aux informations reçues du PW, qu'il n'a jamais été question de terrassement de talus trop abruptes. Les éboulements de pierre sont conséquents à la nature géologique de la paroi rocheuse, ce qui implique sa stabilisation et la mise en œuvre d'éléments visant à protéger la voirie. En outre, l'assise de la voirie n'est pas dégradée et ne nécessite donc pas de renforcement. À l'époque des deux premières phases, les directeurs des routes ont décidé de ne pas mettre en œuvre les couches d'usure car il faut savoir qu'une voirie finalisée non circulée se dégrade prématurément. En conclusion, ces travaux complémentaires de stabilisation des parois et de finalisation de la voirie sont étudiés, budgétisés et sont bien prévus au cahier des charges de la phase 3. En ce qui concerne les expropriations, mon administration a adressé un nouveau rappel au comité d'acquisition d'immeubles et n'a pas encore reçu de réponse, l'élaboration d'une demande de permis d'urbanisme est en cours également, mes services travaillent dessus. Je précise que de nouveaux plans doivent être établis afin d'intégrer un accès demandé par les agriculteurs. Nous avons également été interpellé par la commune de Modave qui nous a demandé d'être attentif à plusieurs points techniques.

Enfin, pour votre parfaite information, le Gouvernement va être amené à statuer sur le phasage de certains travaux d'infrastructures dans les prochaines semaines et la phase 4 fait bien évidemment partie de ce phasage, cette liaison sera très utile pour désengorger le centre-ville de Huy et les villages avoisinants d'un important trafic de véhicules et je m'emploie à résoudre au mieux la situation dans laquelle se trouve ce dossier dont j'hérite. Nous essayons de gérer la suite des étapes.

Réplique de Mme Cassart-Mailleux :

On est très patient dans le Condroz depuis de nombreuses années mais ce dossier est vraiment à l'arrêt.

quatre choses : J'ai bien pris note que le budget de réfection de la phase 1 est bien prévu et je m'en réjouis, je poserai une question écrite pour avoir le détail.

Concernant les expropriations, je vous demandais si vous aviez un levier pour accélérer le dossier. A un moment, il faut faire une mise en demeure, il faut une meilleure coordination entre le SPW et le comité d'acquisition.

Concernant le permis d'urbanisme, on a appris début juillet que le permis était périmé. Nous sommes fin décembre, 6 mois pour déposer un permis d'urbanisme et y apporter quelques modifications, je pense qu'il faut accélérer les choses.

Concernant la phase 4, je vous demande réellement d'avancer sur cette phase-là.

Je pense que je vais vous inviter, quand la crise sanitaire sera derrière nous, à vous rendre compte sur le terrain de l'importance de ce dossier et de la lenteur des différents phasages. Pour le Condroz et la ville de Huy, c'est indispensable, primordial, au niveau économique, social, environnemental, je reviendrai encore sur le sujet pour avoir des deadline pour pouvoir dire que ce dossier va enfin bouger.